

Sujet : [INTERNET] CONSULTATION DU PUBLIC - Arrêté Préfectoral N°-IC-19-030 du 9
Avril2019 - Code de l'Environnement
De : Claude LAGUILLIER <claude.laguillier@orange.fr>
Date : 04/07/2019 16:47
Pour : Préfecture du val d'oise <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Etant propriétaires à FONTENAY EN PARISIS
nous avons pris connaissance d'un projet
de stockage de déchets inertes sur le site
de la commune.

Nous nous inscrivons contre ce projet
qui dénaturerait l'environnement
et le bien être de la population

Merci de bien enregistrer notre avis

--

Envoyé depuis mon Ordissimo
www.ordissimo.com